

Le Forfait Améthyste

Les forfaits Améthyste sont réservés aux personnes handicapées ou retraitées sous conditions de ressources ou de statut (anciens combattants).



Comment l'obtenir ?

La demande de forfait Améthyste s'effectue auprès du Département ou auprès du CCAS.

Vous devrez au préalable être en possession d'une carte Navigo personnalisée.

Liens utiles

[Plus d'infos sur le forfait amethyste](#)